

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2016/010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN PERUSIER
84300 TAILLADES

SEANCE DU 28 AVRIL 2016

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président
Syndic titulaire : PELISSIER Laurence– HONORAT Guy – PECOULT Jocelyn
Excusé : PONCET Norbert– DEVINE Marc
Syndic suppléant : - LIENS Charles
Excusé : M. OLIVIER Denis

L'an deux mille seize et le vingt-huit avril, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :

Compte de gestion 2015

=====

LE SYNDICAT :

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2015 proposé par le Trésor Public de Cavaillon, statuant sur l'ensemble des recettes et dépenses de l'association.

Constatant que le compte de gestion présente :

- un excédent d'exploitation de **+ 47 932.62** euros.
- Un excédent d'investissement de **+ 426 826.36** euros.

Il est rappelé le résultat excédentaire de l'exercice 2014 soit : 272 415.73 euros.

Le résultat de clôture 2015 est donc de 474 758.98 euros, en accord avec le compte administratif 2015.

RECONNAIT :

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont exactement reportées. Que les dépenses ordonnancées sont renfermées dans les limites des fonds alloués au budget et autorisations spéciales.

DECIDE de valider le compte de gestion 2015 comme présenté.

Qui l'exposé du Président : la commission syndicale approuve le compte de gestion 2015 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le compte de gestion est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre

ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Perusier

84300 LES TAILLADES

Pièce jointe :
compte de gestion 2015

